



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 17 février 2020

CONFÉRENCE NATIONALE DU HANDICAP : **Macron masque la réalité !**

Macron affiche l'École inclusive comme une priorité du quinquennat. Mardi 11 février, en clôture de la conférence nationale du handicap, il se félicite d'avoir atteint son objectif avec une diminution du nombre d'élèves en attente d'un accompagnant depuis la rentrée de 2019 et annonce la création de 11 500 postes d'AESH (Accompagnant-e d'élèves en situation de handicap), dans un contexte où depuis une dizaine d'années, le nombre d'enfants en situation de handicap scolarisé-es en classe ordinaire a quasiment doublé.

Au-delà de l'augmentation des moyens humains, l'inclusion des élèves en situation de handicap dans le système scolaire ordinaire ne peut se faire qu'avec des personnels formés et des AESH reconnu-e-s dans leur rôle, pédagogique et éducatif, essentiel dans les établissements.

Les AESH et SUD éducation revendiquent depuis de nombreuses années un vrai statut de titulaire, avec un temps d'accompagnement de 24 heures considérées comme un temps plein, comme indispensable à cette reconnaissance.

Alors qu'ils et elles subissaient des conditions de travail indécentes, la réponse du gouvernement est d'exploiter davantage ces personnels précaires en augmentant les amplitudes horaires de leurs missions et en dédoublant les employeurs entre Éducation nationale et Collectivités territoriales. Depuis la rentrée de 2019, avec l'instauration des PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé), les AESH se voient contraint-e-s d'accompagner des élèves différent-e-s autant de fois que la direction des PIAL le décide. Dans la vision purement comptable de l'administration et du gouvernement, il s'agit de répondre immédiatement et artificiellement aux élèves nouvellement notifié-e-s en déplaçant un-e AESH du jour au lendemain, sans concertation préalable ni aucune considération pour sa situation ou celle des élèves accompagné-e-s.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



Il ne suffit pas d'embaucher de plus en plus de travailleurs et travailleuses précaires pour construire une école réellement ouverte à toutes et tous.

Macron a également annoncé la création de 1 000 places dans les établissements spécialisés. Il s'agit là aussi d'un coup de communication masquant la réalité des prises en charge dans ces établissements.

Depuis deux ans une grande partie des établissements spécialisés accueillant des élèves en situation de handicap ne pouvant être inclus-e-s en classe ordinaire a glissé vers un système de dispositifs. Il n'y est alors plus question d'un nombre de places fixes au sein des structures mais de capacités étendues par l'intervention des personnels dans d'autres établissements, et cela sans augmentation des moyens matériels ou humains. L'objectif est clair : donner l'illusion d'une prise en charge de davantage d'élèves, une nouvelle fois sans s'interroger sur la qualité de celle-ci.

Pour SUD éducation, il est indispensable que les dispositifs et établissements spécialisés, et leurs personnels, soient mis au service d'une école capable de prendre en charge correctement le maximum d'élèves dans leur diversité.

Alors que Macron se félicite de la scolarisation massive des enfants porteur-euse-s de handicap, cela ne s'accompagne d'aucune adaptation de la structure éducative. Les enseignant-e-s concerné-e-s et les AESH sont contraint-e-s de supporter, le plus souvent seul-e-s, toutes les contradictions du système.

Quand un-e élève handicapé-e est intégré-e dans une classe, les effectifs ne diminuent pas, et les enseignant-e-s ne peuvent prendre en compte les besoins particuliers d'un-e élève supplémentaire.

De plus, beaucoup de collectivités territoriales ne peuvent pas bâtir de nouveaux établissements scolaires en capacité d'accueillir des enfants handicapé-e-s ou rendre accessibles le bâti construit. Ils et elles doivent souvent parcourir une distance très longue pour être scolarisé-e-s. Dans le cadre de la réforme du lycée avec une offre d'options plus réduite par établissement, les élèves handicapé-e-s voient leurs choix se réduire encore davantage.

L'école inclusive doit être un moyen de repenser l'école pour qu'elle devienne réellement démocratique et égalitaire, pas un artifice comptable au service de la communication politique.

SUD éducation revendique :

- **La titularisation en qualité de fonctionnaire des AESH sans conditions, avec un temps d'accompagnement de 24 heures considérées comme un temps plein**
- **Une réelle prise en compte des besoins de tous les élèves, dont ceux en situation de handicap, dans les pratiques pédagogiques, la conception des bâtis scolaires et l'organisation du système scolaire, notamment en termes d'effectifs.**
- **L'augmentation du nombre de personnels spécialisés et de personnels médico-sociaux et d'orientation**
- **Une formation continue au handicap à l'ensemble des personnels, sur temps de service et prenant en compte la spécificité des élèves à besoins particuliers**

Fédération SUD Éducation

📍 31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

☎ 01 58 39 30 12

✉ fede@sudeducation.org

🌐 www.sudeducation.org

